

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 10 septembre 2020
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2020-04-02 – INSTITUTIONS (5.3) – DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA CC2T AU SEIN DE LA MULTIPOLE SUD LORRAINE

DATE DE CONVOCATION : 3 SEPTEMBRE 2020

DATE DE PUBLICATION : 15 septembre 2020

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la salle des fêtes à BOIS DE HAYE (54840), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, FONTANA André (départ à compter de la 2020.04.03), PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean-Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (présent à compter de la 2020.04.02), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de KNAPEK Patrice), RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, DOMINIAK Bernard, DIDIER David (ayant la suppléance de WINIARSKI Patricia), MONALDESCHI Philippe, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, TAILLY Jérôme, NOISETTE Michel, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard ayant la procuration de ERZEN Gérald), HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Alde, DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel, LE PIOUSSE Lydie, HEYOB Olivier, ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (présent à compter de la 2020.04.02), BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie, MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Etaient excusés :</u>	LELIEVRE Jean-Luc, KNAPEK Patrice, WINIARSKI Patricia, ROSSO Michel, BELLINASSO Alain, MANSION François, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, DE SANTIS Fabrice, CHANTREL Nancy, GUYOT Gilles.
<u>Avis de procuration :</u>	4 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	4 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD-LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2020.04.01 : 64 présents. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 66 présents. De la 2020.04.03 à la fin : 65 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2020.04.01 : 68 votants. De la 2020.04.01 à la 2020.04.02 : 70 votants. De la 2020.04.03 à la fin : 69 votants

REÇU EN PREFECTURE

le 15/09/2020

Application agréée E-legalite.com

Les 13 intercommunalités du sud 54, membres du syndicat mixte de la Multipôle sud Lorraine, se sont initialement fédérées autour du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), document de planification stratégique approuvé depuis 2013. Ces intercommunalités se sont ensuite accordées en 2017 pour approfondir leurs coopérations et conduire des actions communes en matière d'aménagement et d'urbanisme, de mobilités, d'économie, de numérique, de tourisme, d'environnement et d'agriculture.

A chaque renouvellement des assemblées locales, les EPCI membres de la Multipôle sont appelés à désigner leurs représentants au sein de cette instance.

Le comité syndical du syndicat mixte de la Multipôle sud Lorraine compte 84 délégués titulaires et 38 suppléants. Ces élus sont désignés par les intercommunalités membres du syndicat mixte. Le nombre de représentants dépend du nombre d'habitants de l'intercommunalité.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 5711-1 et suivants,

Compte tenu des statuts actuels du syndicat mixte de la Multipôle sud Lorraine, qui prévoient que les EPCI dont la population est comprise entre 40 000 habitants et 60 000 habitants sont représentés au sein du comité syndical par 7 titulaires et 3 suppléants,

Considérant les propositions formulées par le Bureau, tenant compte des délégations exercées, de la connaissance des dossiers et de la disponibilité, le Président propose les candidatures suivantes et appelle à d'autres candidatures éventuelles :

Titulaires proposés : Fabrice CHARTREUX, Alde HARMAND, Jean-Pierre COUTEAU, Jorge BOCANEGRA, Denis PICARD, Philippe HENNEBERT, Raphaël ARNOULD.

Suppléants proposés : Olivier HEYOB, Philippe MONALDESCHI, Elisabeth POIRSON.

Le Président ayant fait appel à candidature, Monsieur André FONTANA se présente comme candidat.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

Les résultats sont les suivants :

Titulaires : Fabrice CHARTREUX (66 voix), Alde HARMAND (66 voix), Jean-Pierre COUTEAU (65 voix), Jorge BOCANEGRA (60 voix), Denis PICARD (65 voix), Philippe HENNEBERT (65 voix), Raphaël ARNOULD (64 voix), André FONTANA (13 voix).

Suppléants : Olivier HEYOB (64 voix), Philippe MONALDESCHI (65 voix), Elisabeth POIRSON (56 voix), André FONTANA (1 voix).

Au vu des résultats du vote, le Conseil Communautaire retient les candidatures suivantes pour représenter la CC2T au sein de la Multipôle Sud Lorraine :

Titulaires :

Fabrice CHARTREUX, Alde HARMAND, Jean-Pierre COUTEAU, Jorge BOCANEGRA, Denis PICARD, Philippe HENNEBERT, Raphaël ARNOULD.

Suppléants :

Olivier HEYOB, Philippe MONALDESCHI, Elisabeth POIRSON.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

REÇU EN PREFECTURE

le 15/09/2020

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20200910-2020_04_02-